



GESTION DE CRISE : POLLUTION DES RESSOURCES EN EAU

OBJECTIFS

Cette formation est axée autour d'ensemble de retours d'expérience portant sur des crises liées aux la ressource (eau de surface, souterraine, ou de distribution). À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables :

- d'identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration dans la conduite opérationnelle d'une gestion de crise
- de comprendre le fonctionnement des différents acteurs de la gestion de crise (services de l'État, collectivités, opérateurs publics et privés, ...)
- de mieux gérer la communication de crise, y compris vis-à-vis des réseaux sociaux et des médias du direct
- d'organiser et de gérer efficacement une cellule de crise

PUBLIC

Opérateurs privés ou publics exploitant des systèmes d'alimentation en eau potable ou d'assainissement, responsables QHSE, responsables sûreté et gestion de crise, ingénieurs conseils, collectivités, personnels de l'administration (ARS, DREAL, DDT...) ou de collectivités, agences de l'eau, ingénieurs militaires infrastructures, vétérinaires des armées, sapeurs-pompiers, gendarmes

SESSION

Participants : 24 maximum
Intervenants : Cedre, IMT Mines d'Alès, (ES)², SDIS, préfecture, ARS, DDT, exploitant, spécialiste des médias et des réseaux sociaux
Programme : défini avec l'IMT Mines d'Alès et (ES)²
Durée : 3 jours, du **mardi 20 au jeudi 22 juin 2023**
Nombre d'heures de cours : 22 h
Lieu : IMT Mines d'Alès (Gard)
Tarifs HT : 2 850 €. Les tarifs comprennent l'hôtel (3 nuits), la navette hôtel-IMT, les déjeuners, un accès d'un an à votre espace personnel sur la plateforme de formation du Cedre regroupant les supports de formation et des guides opérationnels.
Inscriptions : auprès du Cedre à formation@cedre.fr

Pour plus d'information, merci de contacter le Cedre

THÈMES

Le programme s'articule autour de plusieurs thèmes :

THÈME I : Introduction et retours d'expérience

- Introduction aux pollutions accidentelles en eaux intérieures
- Retours d'expérience

THÈME II : Les acteurs et leur rôle en cas de crise

- Le rôle du Préfet et des services de la préfecture
- Le rôle de l'ARS
- Le rôle de la DDDT
- Le rôle du SDIS

THÈME III : Réponse opérationnelle et modes de gestion des pollutions

- Comportement des produits déversés et stratégies d'intervention
- Les techniques d'intervention
- Les matériels de réponse
- Cas concrets
- Présentation d'une berce dépollution

THÈME IV : La communication de crise

- Communication médiatique
- Travaux dirigés

THÈME V : La gestion de crise

Approche théorique :

- Comment une crise peut venir impacter les organisations ?
- Exemples d'accidents qui ont pu polluer l'eau et impacter un exploitant
- Bonnes pratiques de gestion de crise

Approche pratique :

- Comment aménager une cellule de crise ?
- Quelles en sont les composantes ?
- Quels équipements doit-on y retrouver ?

Exercice final de mise en situation :

- Gestion d'une pollution accidentelle d'une ressource en eau ou d'un réseau de distribution.

LE PETIT +

L'exercice final de mise en situation est organisé dans le simulateur de crise de l'IMT Alès, permettant une **immersion totalement réaliste dans une cellule de crise.**

Le Cedre est agréé en application du code de la sécurité intérieure (article L. 725-1, L. 725-3 et R. 725-1 à R. 725-11). Agrément de la DGSCGC par l'arrêté ministériel du 22 janvier 2019 qui reconnaît officiellement la capacité du Cedre à intervenir aux côtés des services de l'État dans les opérations de secours contre les pollutions aquatiques au titre de l'ORSEC dans les zones de compétences françaises. Le Cedre est agréé au titre de l'article L. 211-5-1 du code de l'environnement par le MTES pour assurer des missions d'intérêt général d'expertise et d'appui aux autorités dont l'organisation de stages dans la gestion et la lutte contre les pollutions accidentelles, par hydrocarbures ou produits chimiques, en mer, dans les ports maritimes, sur le littoral, dans les lacs et cours d'eaux. Arrêté ministériel du 9 décembre 2019.